



**RÉGION ACADÉMIQUE
LA RÉUNION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Denis, le 28 octobre 2024

L'ACADÉMIE DE LA RÉUNION ET ORANGE RÉUNION-MAYOTTE PARTENAIRES POUR FORMER LES CITOYENS NUMÉRIQUES DE DEMAIN

Le 10 octobre 2024, le recteur de région académique, Pierre-François Mourier et le directeur d'Orange Réunion-Mayotte, André Martin, ont signé une convention de partenariat visant à renforcer les compétences numériques des élèves de l'académie. Ce partenariat s'inscrit dans une volonté commune de préparer les élèves aux défis de demain en leur fournissant les outils nécessaires pour devenir des citoyens éclairés et actifs, tout en favorisant l'attractivité des métiers du numérique sur le territoire réunionnais.

Un cadre de collaboration entre l'éducation et le monde de l'entreprise

Depuis plusieurs années, l'Éducation nationale et le groupe Orange entretiennent une relation de partenariat fructueuse qui permet de mieux appréhender les réalités respectives du monde de l'entreprise et de l'enseignement. La présente convention de partenariat est une nouvelle brique dans la consolidation de ce riche historique. Elle vise globalement à apporter aux élèves des clés et outils de compréhension qui leur permettront de devenir des citoyens numériques responsables et actifs, tout en valorisant les métiers du numérique sur le territoire réunionnais.

Cette convention, qui s'étendra sur une durée de trois ans, de 2024 à 2027, a pour objectif principal de développer les compétences numériques des élèves conformément au Cadre de référence des compétences numériques (CRCN). Elle vise également à promouvoir l'attractivité des métiers du numérique, un secteur clé pour l'avenir et à favoriser l'inclusion numérique, en particulier pour les élèves issus de milieux moins favorisés.

Contact presse

Service communication du rectorat

Tél : 0692 42 42 68
Mél : ce.communication@ac-reunion.fr

24 avenue Georges Brassens
CS 71003
97743 Saint-Denis Cedex 9

L'académie de La Réunion s'investit pleinement dans la stratégie de développement des compétences numériques des élèves, à travers notamment l'enseignement de la citoyenneté numérique, l'éducation aux médias et le renforcement de l'esprit critique, devenus des enjeux essentiels à l'ère d'une société de plus en plus connectée.

De son côté, le Groupe Orange œuvre depuis de nombreuses années à la réduction des inégalités d'accès aux technologies et au développement de l'inclusion numérique, en cohérence avec sa raison d'être : « Orange est l'acteur de confiance qui donne à chacune et à chacun les clés d'un monde numérique responsable ». Cette ambition est déclinée par Orange Réunion-Mayotte sous la forme de plusieurs initiatives, dont le déploiement en 2022 de son programme Orange Digital Center sur les deux territoires.

Engagements des signataires

L'académie de La Réunion s'engage à organiser, tout au long de l'année, des ateliers et actions académiques dans les collèges et lycées volontaires pour :

- Valoriser l'attrait des spécialités et baccalauréats menant aux métiers du numérique.
- Développer l'usage des technologies de l'information et des communications (TIC) dans l'éducation.
- Favoriser les échanges entre élèves et professionnels d'Orange sur des sujets liés à la citoyenneté numérique.

Des événements clés comme le concours « Code and Play », la Semaine du numérique et la Semaine des mathématiques seront au cœur des actions menées, en collaboration avec Orange. Ces actions permettront aux élèves de découvrir et de se former aux métiers du numérique tout en développant leur esprit critique.

Orange, pour sa part, s'engage à participer activement aux dispositifs académiques et scolaires de sensibilisation à la citoyenneté numérique, à l'éducation aux médias et à la formation des enseignants. Grâce à son programme Orange Digital Center, Orange mettra à disposition des ressources pédagogiques variées telles que des ateliers sur les fake news, des escape games digitaux, ou encore des sessions sur un numérique responsable.

Ce partenariat, officialisé aujourd'hui pour une durée de trois ans, contribuera à former des citoyens éclairés et à offrir aux jeunes des opportunités précieuses d'acquérir des compétences numériques.

Contact presse Service communication du rectorat